

[Text]

Mr. Porter: That is correct. We were inundated with other activities, such as the Federal Land Act and regulations. Sometimes we have to take a selective approach to these problems. In reply to your question, senator, yes, we are, and we have prepared a submission. We will be pleased if your committee will accept our submission and deal with it as it sees fit; and, if it wishes, we would be happy to appear as witnesses. The submission has also gone to the House of Commons.

I would like now to refer to the problems which relate to the discretion that is contained in the bill with regard to mergers and joint ventures, and with what I would classify, as a businessman, the creation of a high degree of uncertainty.

The committee will recognize, I am sure, that in the absence of clear and unequivocal rules of law, uncertainty reduces capability to plan, to progress and to carry out any corporate financing and related plans. Consequently IPAC believes that Bill C-13, as presently constituted, will be restrictive to Canadian industry, particularly the smaller independent businesses, at a time when, in our opinion, there is a vital need to stimulate the Canadian economy, to increase our national and international competitiveness, and to generate much needed jobs.

Additionally, we are concerned that on the one hand the federal Department of Energy, Mines and Resources is saying to us, "There is a national need to know what are our oil and gas reserves in Canada," and hopefully there will be a high degree of activity on federal land. I think it is a worthy and noteworthy objective to achieve a high degree of energy and self-reliance. However, it is our firm opinion that Bill C-13 will stifle the reaching of that objective, and is a matter of high concern to all Canadians.

This would appear to be, as I have stated, a contradiction of federal government policy. We do not think that this bill matches the needs of our industry or other industries in Canada at this particular time.

Senator Flynn: I cannot visualize how this bill will really affect you. As you say, you are so regulated. Can you give me an example of a merger or transaction that could be reviewable under this legislation?

Mr. Porter: Yes, I think I can. A simple one would be on joint ventures. As I indicated, IPAC members participate, with other companies—majors, other independents—with Petro-Canada on joint ventures.

Senator Flynn: In exploration?

Mr. Porter: In exploration and production.

Senator Flynn: How can you visualize a joint venture lessening competition in exploration?

[Traduction]

M. Porter: En effet. D'autres activités telle que la loi sur les terres fédérales prennent tout notre temps. Nous devons parfois adopter une approche sélective à ces problèmes. En réponse à votre question, nous sommes opposés sénateur à l'adoption de cette loi et nous avons préparé un mémoire sur la question. Nous serions heureux que votre comité accepte notre mémoire, qu'il traitera comme bon lui semble. Si le comité le désire, nous aimerions comparaître en tant que témoins. Nous avons également envoyé notre mémoire à la Chambre des communes.

Je voudrais maintenant faire allusion au problème qui a trait à la discrétion, dans le projet de loi, et qui se rapporte aux fusions et aux entreprises en coparticipation, ainsi qu'à ce que je pourrais appeler, en tant qu'homme d'affaires, la création d'un haut degré d'incertitude.

Le comité reconnaîtra, je suis certain, que faute de règles de droit claires et précises, l'incertitude empêche les sociétés de planifier, de faire des progrès et de mener à bien leurs projets d'investissement. Par conséquent, l'APIC juge que le projet de loi C-13 sous sa forme actuelle nuira à l'industrie canadienne et en particulier aux entreprises plus petites à un moment où, à notre avis, il serait essentiel de stimuler l'économie canadienne afin d'accroître notre compétitivité aux niveaux national et international et de créer des emplois.

En outre, nous nous préoccupons du fait que d'une part, le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous dit: «Il est nécessaire, dans l'intérêt national, de connaître nos ressources en pétrole et en gaz naturel» et il est à souhaiter qu'il y aura un haut degré d'activité sur les terres fédérales. Je crois que le fait de vouloir atteindre un degré d'autonomie élevé en ce qui a trait à l'approvisionnement en énergie est un objectif louable. Cependant, nous sommes convaincus que le projet de loi C-13 empêchera le Canada d'atteindre cet objectif, ce qui devrait inquiéter au plus haut point tous les Canadiens.

Comme je l'ai déjà souligné, cela semble en contradiction avec la politique fédérale. Nous ne croyons pas que ce projet de loi réponde aux besoins actuels de notre industrie ou d'autres industries au Canada.

Le sénateur Flynn: Je ne vois pas vraiment comment ce projet de loi vous touchera. Comme vous l'avez dit, votre industrie est déjà tellement réglementée. Pouvez-vous me donner un exemple de fusion ou de transaction qui pourrait être étudié en vertu de cette loi?

M. Porter: Je crois que oui. Un exemple simple porterait sur les entreprises en coparticipation. Comme je l'ai souligné, les membres de l'APIC collaborent avec d'autres sociétés indépendantes ou fort importantes, comme Petro-Canada, pour des entreprises en coparticipation.

Le sénateur Flynn: Pour les activités d'exploration?

M. Porter: Dans le domaine de l'exploration et de la production.

Le sénateur Flynn: Comment croyez-vous qu'une entreprise en coparticipation puisse diminuer la concurrence dans le domaine de l'exploration?